



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Fiche élève

Lien avec la famille

Parenté : ☐ Père et mère / ☐ Père / ☐ Mère / ☐ Autre (merci de préciser)

Etat civil

Nom :

Prénom :

2nd prénom :

☐ Garçon ☐ Fille

Naissance

Date :/...../.....

Pays :

Département :

Commune :

Lieu :

Nationalité 1 :

Nationalité 2 :

Inscription à la garderie du matin 08h00 – 8h50

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie du matin				

Faire une croix dans les cases choisies.

Inscription à la garderie du soir 16h30 – 18h00

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie du soir				

Faire une croix dans les cases choisies.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Inscription Cantine

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Faire une croix dans les cases choisies.

Chaque repas exceptionnel sera facturé 8€ l'unité.

Informations complémentaires

Suivi MDPH : ☐ Oui ☐ Non

PAI : ☐ Oui ☐ Non

Autorisation d'intervention chirurgicale : ☐ Oui ☐ Non

Nous soussignés, responsables légaux, nom/prénom
Autorisons l'anesthésie de notre fils/fille..... Au cas où,
victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention
chirurgicale.

Orthophonie : ☐ Oui ☐ Non

Restriction alimentaire : ☐ Rien à signaler / ☐ Sans porc / ☐ Sans viande

Autorisation de photographe : Nous soussignés, responsables légaux, nom/prénom

.....

Domicilié(e) à :

☐ Oui nous l'autorisons à être photographe. ☐ Non nous ne l'autorisons pas à être photographe.

Autorisations de sortie non accompagnée (uniquement pour les élèves de CM2) :

☐ Autorise celui-ci, celle-ci à sortir de l'école non accompagné(e).

☐ N'autorise pas celui-ci, celle-ci à sortir de l'école non accompagné(e).

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Informations complémentaires

Pastorale et catéchèse : L'école Claude François Poullart des places est un établissement de l'enseignement catholique dépendant du Diocèse de Créteil. À ce titre, elle propose aux élèves, à titre facultatif, des temps de célébration religieuse ainsi qu'un enseignement religieux (catéchèse).

Catéchèse :

- ☐ Demande à ce que mon enfant puisse suivre les temps de catéchèse proposés par l'établissement.
- ☐ Ne demande pas à ce que mon enfant puisse suivre les temps de catéchèse proposés par l'établissement.

Célébration religieuse :

- ☐ Autorise mon enfant à participer aux célébrations religieuses proposées sur l'établissement.
- ☐ N'autorise pas mon enfant à participer aux célébrations religieuses proposées sur l'établissement.

Sorties scolaires :

- ☐ Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des sorties scolaires proposées par son enseignant(e) pour cette année scolaire.
- ☐ N'autorise pas mon enfant à participer à l'ensemble des sorties scolaires proposées par son enseignant(e) pour cette année scolaire.

Allergies :

Alimentaires ☐ Oui ☐ Non

Médicamenteuses ☐ Oui ☐ Non

Autres (pollen, plantes, animaux) merci de préciser :

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.
Fait à, le Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Fiche d'autorisation d'accompagnement

Personnes à prévenir en cas d'urgence en dehors des responsables légaux.

Si nous ne parvenons pas à vous joindre, nous pouvons contacter :

Nom :	Lien avec l'élève :
Prénom :	Téléphone

Nom :	Lien avec l'élève :
Prénom :	Téléphone

Personnes autorisées à récupérer l'enfant.

Une pièce d'identité pourra être demandée.

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien avec l'élève :	Lien avec l'élève :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien avec l'élève :	Lien avec l'élève :

Fiche d'urgence

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Merci de nous indiquer en cas de non-réponse de votre part une personne susceptible de vous prévenir rapidement.

Nom, prénom et numéro de téléphone :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Fournitures scolaires

Le jour de la rentrée, votre enfant devra se présenter, à l'école, avec les fournitures ci-dessous ; le tout marqué au nom de l'enfant (chaque stylo et autres).

Maternelle	CP	CE1
1 sac cabas style supermarché marqué au nom de l'enfant	1 cartable	1 cartable
3 boîtes de mouchoirs à renouveler	3 boîtes de mouchoirs à renouveler	3 boîtes de mouchoirs à renouveler
8 bâtons de colle	3 trousse fourre-tout	2 trousse fourre-tout
1 taille-crayons avec réservoir	10 crayons de papiers (pas de critérium)	10 crayons de papiers (pas de critérium)
1 paire de ciseaux à bouts ronds pour maternelle	5 gommes	3 gommes
10 feutres Velleda	8 bâtons de colle	8 bâtons de colle
1 ardoise Velleda	2 taille-crayons avec réservoir	2 taille-crayons avec réservoir
1 chiffon pour ardoise	1 paire de ciseaux à bouts ronds	1 paire de ciseaux à bouts ronds
1 pochette de crayons de couleurs	20 feutres Velleda	20 feutres Velleda
1 pochettes de feutres moyens	1 ardoise Velleda avec un chiffon	1 ardoise Velleda
1 pochettes de gros feutres	1 cahier de texte	1 chiffon pour ardoise
1 pochettes de canson blanc 24 x 32	1 pochette de crayons de couleurs	2 pochettes de crayons de couleurs
1 pochette de canson couleurs vives 24 x 32	2 pochettes de feutres moyens	2 pochettes de feutres moyens
1 photo d'identité de l'enfant avec nom et prénom derrière	1 pochette de gros feutres	1 pochette de gros feutres
1 sac à dos ou petit cartable marqué au nom de l'enfant pouvant contenir un petit cahier	3 stylos bic bleus, <u>pas de stylo 4 couleurs</u>	3 stylos de chaque couleur (bleu, noir, rouge, vert) <u>pas de stylo 4 couleurs</u>
1 change complet marqué au nom de l'enfant dans 1 sac	2 règles plates (20cm) en plastique	3 surligneurs de couleurs différentes
	1 boîte de peinture en pastilles	2 règles plates (1 de 20cm et 1 de 30 cm)
	1 pot de peinture pour mettre de l'eau	1 pochettes de canson blanc 24 x 32
	2 pochettes de canson blanc 24 x 32	1 pochette de canson couleurs vives 24 x 32
	1 pochette de canson couleurs vives 24 x 32	1 pochette de canson couleurs pastels 24 x 32
	1 boîte de 12 tubes de gouache	
	1 tablier pour la peinture	

Fournitures scolaires

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

Tél. 01 48 84 59 47

Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Le jour de la rentrée, votre enfant devra se présenter, à l'école, avec les fournitures ci-dessous ; le tout marqué au nom de l'enfant (chaque stylo et autres).

CE2	CMA	CM2
1 cartable	1 cartable	1 cartable
3 boîtes de mouchoirs à renouveler	3 boîtes de mouchoirs à renouveler	3 boîtes de mouchoirs à renouveler
2 trousses fourre-tout	2 trousses fourre-tout	2 trousses fourre-tout
6 crayons de papiers (pas de critérium)	6 crayons de papiers (pas de critérium)	6 crayons de papiers
3 gommes	2 gommes	2 gommes
4 bâtons de colle	8 bâtons de colle	8 bâtons de colle
2 taille-crayons avec réservoir	2 taille-crayons avec réservoir	2 taille-crayons avec réservoir
1 paire de ciseaux à bouts ronds	1 paire de ciseaux taille moyenne	1 paire de ciseaux taille moyenne
20 feutres Velleda	20 feutres Velleda	20 feutres Velleda
1 ardoise Velleda	1 ardoise Velleda	1 ardoise Velleda
1 chiffon pour ardoise	1 chiffon pour ardoise	1 chiffon pour ardoise
1 pochette de crayons de couleurs	1 pochette de crayons de couleurs	1 pochette de crayons de couleurs
2 pochettes de feutres moyens	2 pochettes de feutres moyens	2 pochettes de feutres moyens
1 compas	1 compas avec mine intégrée	1 compas
3 stylos de chaque couleur (bleu, noir, rouge, vert) <u>pas de stylo 4 couleurs</u>	3 surligneurs de couleur différente	4 stylos de chaque couleur (bleu, noir, rouge, vert) <u>pas de stylo 4 couleurs</u>
3 surligneurs de couleur différente		3 surligneurs de couleur différente
2 règles plates (20cm) en plastique	2 règles plates (30 cm) en plastique	2 règles plates (30 cm) en plastique
1 équerre en plastique (le zéro positionné dans l'angle droit)	1 équerre en plastique (le zéro positionné dans l'angle droit)	1 équerre en plastique (le zéro positionné dans l'angle droit)
1 calculatrice	1 calculatrice	1 calculatrice
1 pochettes de canson blanc 24 x 32	1 pochettes de canson blanc 24 x 32	1 pochettes de canson blanc 24 x 32
1 pochette de canson couleurs vives 24 x 32	1 pochette de canson couleurs pastels 24 x 32	1 pochette de canson couleurs vives 24 x 32
1 pochette de canson couleurs pastels 24 x 32	une boîte de 12 tubes de gouache	1 pochette de canson couleurs vives 24 x 32
1 agenda (pas de cahier de texte)	1 agenda (pas de cahier de texte)	1 agenda (pas de cahier de texte)
1 boîte de 12 tubes de gouache	1 stylo plume et 4 effaceurs	1 stylo plume et 4 effaceurs
1 dictionnaire Larousse junior CE-CM 7/11 ans	1 dictionnaire Larousse junior CE-CM 7/11 ans	1 dictionnaire Larousse junior CE-CM 7/11 ans

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Convention de scolarisation

Entre :

L'école Poullart des Places, à Orly (94310)

Et :

Monsieur et/ou Madame
représentant(es) légal(légaux) de(s) l'enfant(s)

NomPrénom
scolarisé(s) à Poullart des Places.

Il a été convenu comme suit :

Art 1er :

L'établissement s'engage à scolariser l'enfant (les enfants) nommé(s) ci-dessus pour cette année scolaire. L'établissement s'engage par ailleurs à assurer d'autres prestations selon les choix définis par les parents (garderie, restauration, accueil loisirs).

Art 2 :

Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du projet éducatif et du règlement de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter. **Ils reconnaissent avoir pris connaissance du coût de la scolarisation au sein de l'établissement et s'engagent à en assurer la charge financière, dans les conditions de la grille tarifaire.**

Art 3 :

L'établissement fera parvenir aux parents une seule facture annuelle en début d'année scolaire. Cette dernière comprend, entre autres, la contribution des familles aux frais de scolarité, de fournitures scolaires, les frais de ½ pension, de garderie et d'accueil loisirs selon le cas.

Cette facture regroupe tous les enfants d'une même famille et établit un échancier. Les prix indiqués sont fermes et calculés de façon forfaitaire et se conforme à la fiche tarifaire. Ils tiennent compte des vacances scolaires, des jours fériés et des fins d'années précoces.

Art 4 :

Les parents s'engagent à respecter l'échancier de règlement. Il existe la possibilité de prendre rendez-vous avec la direction en cas de difficultés financières majeures. Pour un départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Art 5 :

Demi-pension, garderie : Le régime choisi pour un élève doit l'être pour **l'année scolaire entière**. Un changement en cours d'année, en cas de force majeure devra être justifié par lettre adressé au chef d'établissement et soumis à son accord.

Règle générale : aucune remise n'est accordée en cas d'absences pour cause de maladie, d'absences de professeurs, de convenances personnelles ou de mesures disciplinaires.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

Tél. 01 48 84 59 47

Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Repas et garderies exceptionnels : un élève non-inscrit peut, de façon exceptionnelle, déjeuner à la cantine ou rester à la garderie. Il suffit, dans ce cas, de prévenir en amont la vie scolaire par le biais du carnet de correspondance. Ces repas et garderie vous seront facturés chacun **8 euros** à régler au service comptabilité.

Art 6 :

Droits d'accès aux informations recueillies - RGPD

Les informations recueillies lors de l'inscription sont obligatoires pour intégrer l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement. Certaines données sont transmises à leur demande au rectorat de l'Académie, aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels est lié l'établissement, et aux Apprentis d'Auteuil.

Conformément à la loi n°78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Art 7 :

Apprentis d'Auteuil est doté d'un outil informatique lui permettant de faire le suivi des incidents dans ses établissements. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi des incidents, la gestion des suites données et un traitement statistique anonyme.

Le chef d'établissement est responsable du traitement. Toutes les personnes autorisées à consulter les informations recueillies l'ont été par la CNIL.

Conformément à la loi n°78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les responsables légaux bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent ainsi qu'un droit d'opposition pour des motifs légitimes. Pour exercer ces droits, tout demande devra être adressée au chef d'établissement.

Art 8 :

Résiliation en cours d'année scolaire :

La présente convention est conclue pour l'année scolaire. La convention ne peut pas être résiliée par l'établissement ou le(les) représentant(s) légal(légaux) sauf en cas de sanction disciplinaire, ou cause réelle et sérieuse (déménagement, changement d'orientation ou tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement).

Résiliation au terme d'une année scolaire :

Les parents informent l'école de la non-inscription de leur enfant à l'occasion de la campagne de réinscription adressée à tous. L'établissement s'engage à respecter le délai **au 01 juin** pour informer les parents de la non-réinscription de leur enfant pour cause réelle et sérieuse (indiscipline, impayés, désaccord avec la famille ...)

Contentieux : Tout désaccord sur l'application de cette convention sera porté devant le tribunal compétent du siège social d'Apprentis d'Auteuil.

Le(s) parent(s) / responsable(s) légal(légaux) déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble de la présente convention.

Goulwen LE NEVEZ
Chef d'établissement

Nom..... Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :

Règlement intérieur



La sécurité et moi

- Ma vie est importante, je la protège.
- Je ne me mets pas en danger.
- Je ne dois jamais sortir de l'école sans un adulte.
- Je ne sors pas de classe sans autorisation.
- Je ne transporte pas d'objets dangereux et je ne participe pas à des jeux violents.
- Lors des sorties à l'extérieur, je dois respecter les règles de circulation et de sécurité routière. Dans le cas contraire, l'établissement pourra m'interdire d'y participer.

L'accès de l'établissement est strictement réservé aux élèves, aux familles, au personnel de l'école.

Toutes les autres personnes devront avoir été invitées ou autorisées par la direction de l'établissement

La vie scolaire

Les horaires et moi (ouverture des portes et des classes : **matin 08h50 AM 13h30**)

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
DU LUNDI AU VENDREDI	09h00 - 12h10	13h40 - 16h30

- Je respecte les horaires. A 09h00 et à 13h40 les portes de l'école seront fermées.
- Les retardataires ne pourront rentrer qu'à la prochaine ouverture des portes.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

Tél. 01 48 84 59 47

Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

- En cas de retard des parents aux horaires de sortie du midi, les enfants seront orientés vers la cantine. Le repas sera **facturé 8 euros**.
- Les mardis ou jeudis, il sera proposé sur instructions de l'Education Nationale à certains élèves une activité pédagogique complémentaire (APC) de 16h30 à 17h30. La présence est obligatoire si l'inscription a été validée par la famille, les représentants légaux ou la MECS.

La restauration scolaire et la garderie

- **L'établissement met à disposition des familles un service de restauration scolaire pour le déjeuner entre 12h10 et 13h40.**
- **Un service de garderie entre 08h00 et 08h50**
- **16h30 à 18h00 lundi/mardi/jeudi/vendredi**

Ma famille et moi, nous nous engageons à respecter le règlement de la péri-scolarité ci-joint. Dans le cas contraire, ce service n'étant pas obligatoire, l'établissement pourra décider de ne plus nous le proposer.

L'hygiène et la tenue

- Je prends soin de mon corps et de ma tenue.
- Mes sous-vêtements ne sont pas apparents.
- Je porte une tenue adaptée aux conditions climatiques dans le respect d'un espace dédié au travail.
- Lors des activités sportives, je dispose d'une tenue adaptée.
- Je contrôle mon corps : je ne crache pas....
- A l'intérieur, je me découvre : je ne porte pas de chapeaux, de casquettes, de capuches....
- Je ne mange pas, en classe, sans autorisation.
- Le chewing-gum et les sucettes sont strictement interdits.
- Je marque mon linge à mon nom.

Les autres et moi

Vivre ensemble, c'est se respecter les uns les autres

- Je n'insulte pas. Je ne frappe pas.
- Je respecte les différences.
- En cas de conflit, je préfère la discussion à la violence. Je peux aussi m'adresser à un référent médiateur.
- J'apporte mon aide à un élève en difficulté.
- Je me rends aux toilettes avec l'autorisation d'un adulte et en respectant les lieux.

L'école, la famille, les équipes éducatives

- *Ma famille ou mes éducateurs m'encouragent et me soutiennent.*
- Ils veillent à ce que je dispose du matériel nécessaire pour le travail. Ils contrôlent fréquemment mon cartable.
- Chaque jour, le cahier de liaison est contrôlé.
- Chaque fin de semaine, je montre mon travail à ma famille et le fait signer.
- Chaque semestre, je fais signer mon livret.
- Mes parents ou mes éducateurs peuvent rencontrer mon enseignant(e) sur rendez-vous.
- Ma famille ou mes éducateurs, respectent les règles de courtoisies et de bon usage dans leurs relations avec le personnel de l'établissement.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

 Internet et moi

- J'ai pris connaissance de la « charte internet » (ci-jointe) de l'établissement et m'engage à la respecter.

 Le matériel, les locaux et moi

- Je dois prendre soin du matériel scolaire.
- Je respecte les locaux de l'établissement.
- Je ne me présente pas à l'école avec des objets personnels (jeux, jouets...) je ne sors pas de classe ou les confie à l'enseignant(e). **En cas de perte ou de dégradation, l'école ne sera pas tenue pour responsable.**
- Les téléphones portables, les tablettes, les bijoux, les jeux à roulettes (skate, patinette, montre connectée...), les billes, les ballons en cuir sont strictement interdits sur l'établissement, ils seront confisqués.
- *Je respecte les codes de circulation dans l'établissement et les limites de la cour.*
(A l'intérieur, je ne cours pas, je circule silencieusement et je me déplace en rang lorsque je suis en groupe.

 Les traitements médicaux

- ***Je ne dois pas me présenter à l'école avec des médicaments.***
- *Si je suis un traitement exceptionnel, ma famille se met en lien avec la direction pour mettre en place un PAI.*

 Sanctions et punitions

- *Tout manquement au présent règlement entrainera des sanctions posées par l'éducateur scolaire, par l'enseignant(e) ou par la direction.*
- *Selon la gravité de l'acte, mes parents et mes référents seront informés.*
- **Tout manquement au présent règlement nuisant gravement à la sécurité, à l'intégrité physique ou morale des usagers ou au bon fonctionnement de l'établissement entrainera une exclusion temporaire et la mise en place d'un conseil éducatif qui pourra prononcer une exclusion définitive.**

L'équipe pédagogique et la direction

Signatures

L'élève

*la famille, le représentant légal
Ou la représentante légale*

*l'éducatrice référente
l'éducateur référent*

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.
Fait à, le Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Règlement de la péri scolarité

L'établissement met à disposition des familles un service facultatif de restauration et de garderie.

➤ **Les horaires**

En inscrivant vos enfants au service de garderie, vous vous engagez à en respecter les horaires. Dans le cas contraire, l'établissement mettra fin à la prise en charge.

- Garderie du matin entre 08h00 et 08h50
- Garderie du soir entre 16h30 et 18h00

➤ **Responsabilités**

Les éducatrices et éducateurs scolaires ne confieront les enfants qu'aux parents et aux personnes habilitées indiquées lors de l'inscription (sur présentation de la carte d'identité).

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'établissement, vous devrez l'indiquer par écrit exclusivement dans le cahier de liaison.

➤ **Repas**

Lors des repas, les enfants doivent se conformer aux règles de circulation et de bon usage. Ils doivent goûter à tous les mets proposés sauf avis médical contraire. Nous proposons un régime sans porc et végétarien sur demande des familles.

Les repas exceptionnels devront être demandés **au minimum 3 jours** avant la date effective, Ils seront facturés 8 euros à la famille.

➤ **L'encadrement**

L'encadrement de la péri-scolarité est confié à deux éducateurs scolaires.

Les familles et les enfants s'engagent à les respecter.

Sur le temps scolaire, ils sont joignables au 07 61 36 32 53.

➤ **La garderie**

La garderie est un espace de détente et de jeux. Les enfants devront disposer d'un goûter.

Le personnel d'encadrement proposera aux enfants un espace de travail pour faire leurs devoirs.

En aucun cas, il ne s'agit d'une étude et la famille reste garante du travail à effectuer.

Signature des parents, des responsables légaux

Signature de l'élève

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org



Charte Internet à l'école

- J'utilise toujours internet en présence d'un adulte pendant un temps de classe.
- Je suis responsable de ce que j'écris.
- J'utilise un langage poli en essayant de limiter les fautes d'orthographe.
- Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille.
- J'alerte mon enseignant si je vois une page web qui me dérange.
- Je sais que toutes mes navigations sur internet sont conservées par l'ordinateur et sont consultables.
- Je respecte la propriété des œuvres.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.
Fait à, le Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Observatoire des incidents

La fondation d'Auteuil s'est dotée d'un outil informatique lui permettant de faire le suivi des incidents dans ses établissements.

Ceci dans le but d'améliorer ses pratiques éducatives par la prévention.

Dans ce cadre, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi des incidents, la gestion des suites données et le traitement statistique anonyme.

Mme Badji-Dieng, directrice de la Mecs Saint-Esprit et Mr LE NEVEZ, directeur de l'école Poullart des Places sont responsables du traitement.

- Les destinataires des données sont :
- Les chefs d'établissements
- Les directeurs régionaux
- Les directeurs régionaux assistants
- Le responsable de la cellule " Observatoire "
- La direction générale de la Fondation d'Auteuil, pour les incidents graves

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant veuillez-vous adresser à Mr LE NEVEZ [vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant].

Je soussigné(e).....

Père : Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant

Je soussigné(e).....

Mère : Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant

Déclare sur l'honneur avoir connaissance des droits d'accès et de rectification qui me concernent.

Fait à Orly

Le

Signatures des représentants légaux :

Père :

mère :

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1- VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non
MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : ☐ oui ☐ non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir**.

Le mineur présente-t-il un **problème de santé**, si oui préciser ☐ oui ☐ non

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4- RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur,

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

Autorisation année scolaire « jeune mineur », « jeune majeur »,

« Parent(s) et enfant(s) ».

Informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel, effectués par la Fondation Apprentis d'Auteuil

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places

Ecole maternelle et primaire

95 avenue de la paix

94310 ORLY

Tél. 01 48 84 59 47

Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Qui est responsable du traitement ?

Le responsable du traitement est la Fondation Apprentis d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16.

Quelle est la finalité du traitement ?

La Fondation Apprentis d'Auteuil est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel des jeunes et des familles, pour les besoins de son action de communication interne et externe.

La base légale de ce traitement repose sur le consentement donné à la Fondation Apprentis d'Auteuil par le biais de l'autorisation de droit à l'image.

A qui sont destinées les données collectées ?

En fonction de leurs besoins respectifs, les personnes habilitées de la Fondation Apprentis d'Auteuil sont destinataires de tout ou partie des données.

Ces données peuvent être transmises à des sous-traitants, en charge de traiter ces données pour le compte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

L'image de la personne concernée peut être également transmises à tout tiers destinataire des documents de communication servant de support à la dite donnée.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée de reproduction ou d'utilisation mentionnée à l'article 3 de l'autorisation de droit à l'image, puis archivées.

Dans le cadre de l'engagement de fidélité et d'amitié à l'égard des anciens bénéficiaires, certaines données à caractère personnel peuvent être conservées sans limitation de durée, dans le respect de l'exercice de vos droits ci-dessous.

Quels sont vos droits ?

Dans les conditions et les limites prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur dans l'Union européenne, vous pouvez :

- Accéder et obtenir copie de vos données à caractère personnel, demander la portabilité de ces données ;
- Faire rectifier, faire effacer ou vous opposer au traitement de ces données ; demander, le cas échéant, la limitation du traitement de vos données ;
- Concernant les données à caractère personnel pour lesquelles vous avez préalablement consenti au traitement, retirer à tout moment ce consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Fondation Apprentis d'Auteuil (dpd@apprentis-auteuil.org ou 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16).

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la C.N.I.L., autorité de contrôle compétente (www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07).

Je reconnais avoir reçu et conservé un exemplaire de ce document

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à, le

Signature :



Etablissement Claude François Poullart des Places
Ecole maternelle et primaire
95 avenue de la paix
94310 ORLY
Tél. 01 48 84 59 47
Courriel : ecole.poullart.stesprit@apprentis-auteuil.org

Information droit à l'image en page n°2

La Fondation Apprentis d'Auteuil, dont le siège social est situé à Paris (75016), 40, rue Jean de La Fontaine, ou toute entité qui lui est affiliée, ci-après dénommées « Apprentis d'Auteuil », toute personne morale ou physique qu'elles se réservent le droit de se substituer totalement ou partiellement :

1. À photographier, enregistrer et à filmer le jeune susmentionné.
2. À reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, la voix, du jeune susmentionné, dans le monde entier, sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, film, supports audio et vidéo, analogique ou numérique, services en ligne sur tous les réseaux de représentation et de diffusion, en ce compris Intranet, Internet, Extranet et télédiffusion, dans le respect du jeune susmentionné et ce, notamment :
 - Dans les publications de toute nature d'Apprentis d'Auteuil destinées à un public interne ou externe, diffusées à titre gratuit (et notamment dans le magazine À l'Écoute, Partage, etc...).
 - Dans le cadre de la présentation et la promotion d'Apprentis d'Auteuil auprès de tout public et notamment dans : tout rapport ou projet d'Apprentis d'Auteuil, les plaquettes de présentation, les invitations, les tracts et affiches, les cartes de vœux, ainsi que les dossiers et communiqués de presse, les dossiers thématiques, les insertions publicitaires (annuaires et revues spécialisées), sur ses Réseaux Sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, ...), les signalétiques (trippyques, panneaux, etc.), les ouvrages sur Apprentis d'Auteuil, et toutes les informations par voie de presse audiovisuelle (presse écrite, radio, télévision), etc.

Direction communication et ressources– Autorisations photos 2026/2026

3. Durée des autorisations
 - L'autorisation de photographier ou de filmer le jeune susmentionné est valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.
 - L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du jeune est valable, à compter du 1er septembre 2024, pour une durée de trois années, même si le jeune est amené à quitter Apprentis d'Auteuil. A l'issue de cette période, l'image du jeune sera archivée, sauf renouvellement de l'autorisation.
 - Cependant, si la durée de vie du support utilisé est supérieure à ces trois années (exemple : plaquettes, signalétiques, affiches, livres, films...), nous autorisons expressément Apprentis d'Auteuil à continuer à faire usage de ce support, sous réserve que la première reproduction et diffusion soit intervenue dans le délai des trois années scolaires précitées.
4. Gratuité des autorisations
 - L'autorisation de photographier et de filmer le jeune est consentie à titre gratuit.
 - L'autorisation de reproduction, diffusion et de publication du jeune est également consentie à titre gratuit, quel que soit le type d'exploitation, en nombre illimité, dans le monde entier.

5. Gestion des données à caractère personnel

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
Certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.
Fait à, le Signature :